

Annexe 3 – Forum n°4

Charte évolutive pour la construction de l'assemblée de quartier

- Avoir des retours, une circulation des informations et idées à chaque étape
- Soigner la netteté de la communication (claire et précise)
- Expliciter les processus décisionnels
- Entretenir la transparence (acteurs, processus, décisions, ...)
- Entretenir la mémoire et la traçabilité des paroles émises, étape par étape, et la rendre accessible en tout temps
- Expliciter les marges de manœuvre (degrés de participation) thématique par thématique
- Valider étape par étape des points clés, par la hiérarchie politique
- Accepter la dimension critique (nous sommes dans une posture d'apprentissage !)
- Préciser les buts
- Échanger et co-construire dans un esprit non partisan
- Se représenter soi-même ou être clairement délégué·e par un groupe constitué

Mise en œuvre à préciser :

- Information, transparence... : préciser comment et vis-à-vis de qui
Actuellement : Centralisation des informations sur la page internet du site <http://ecoquartier.ch/reflexion-assemblee-de-quartier/>
- Organisation, PV : par la Ville ?
- Se préoccuper de la représentativité du processus : savoir qui participe et informer sur les possibilités de participer.

Utilisation de ce document

- A garder à disposition du public lors de chaque événement lié à la construction de l'assemblée.

Suivi des versions

- v.1.0 création lors de la formation courte aux dynamiques collectives (charte évolutive des forums PDL) le 26.09.22.
- v.1.1 amendée et renommée par le groupe assemblée réuni le 31.08.22.
- v.2.0 amendée et approuvée par le public présent lors du forum n° 4 le 11.09.22.